



UMONS
Université de Mons

NOUS RECRUTONS

UN CHARGÉ DE COURS (f/h/x)

Avis publié au Moniteur belge le 22/09/2021

L'Université de Mons annonce la vacance d'une charge de cours en langue italienne (à temps plein) à la Faculté de Traduction et d'Interprétation - EII (Service de la doyenne) dans le domaine Langues, lettres et traductologie, à pourvoir au 1^{er} février 2022.

La personne désignée le sera pour une durée initiale de trois ans, renouvelable pour deux ans. Une nomination définitive pourrait être décidée pendant ou à l'issue de ces périodes.

Le•la candidat•e sera titulaire d'un diplôme de docteur avec thèse dans le domaine précité (ou assimilé) et devra faire état de recherches ciblées par le biais de publications nationales et internationales de haut niveau. Il•elle devra démontrer une parfaite maîtrise des langues française et italienne (niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour le français et niveau C1 minimum du Cadre européen commun de référence pour l'italien) et ce, tant à l'écrit qu'à l'oral. Il•elle possédera en outre une solide expérience de l'enseignement au niveau universitaire dans le domaine de l'italien langue étrangère et, plus particulièrement, de la traduction/interprétation de l'italien vers le français.

La charge de cours comprend des activités de recherche (50%), d'enseignement (30%) et de service à la société (20%). Le•la candidat•e retenu•e assumera un maximum de 300 heures d'enseignement par année, dans les cursus de Bachelier et de Master (toutes finalités confondues) notamment dans les matières suivantes : traduction générale de l'italien vers le français ; traduction spécialisée (techno-scientifique, interculturelle) de l'italien vers le français. Cet ensemble d'enseignements pourra être précisé et complété en fonction du profil de la personne engagée et comprendra, de plus, l'encadrement d'ateliers de traduction, de travaux de fin d'études et de stages professionnels d'étudiants en Master et de doctorants.

La maîtrise des nouvelles technologies de la traduction et des outils d'enseignement à distance sera considérée comme un atout, de même qu'une expérience professionnelle et/ou d'enseignement dans le domaine de l'interprétation de conférence (de l'italien vers le français).



Le•la candidat•e devra en outre contribuer au rayonnement scientifique de la FTI-EII et au développement du département de langue italienne, en faisant état d'une expérience avérée dans l'organisation d'activités scientifiques et pédagogiques, notamment en lien avec la charge. Le•la candidat•e proposera un projet de recherche qu'il joindra à son dossier et devra faire la preuve de sa connaissance des mécanismes de financement de la recherche.

Un cahier des charges décrivant les attentes en termes scientifiques, pédagogiques et en matière de services à la société sera établi au moment de l'engagement.

Les candidat•e•s sont invité•e•s à soumettre un dossier comprenant les documents suivants : une lettre de motivation, un curriculum vitae détaillé, une liste des publications scientifiques les plus représentatives, un projet de recherche ainsi qu'une copie de leurs diplômes.

Les candidatures, rédigées en français (accompagnées le cas échéant d'une traduction jurée pour les documents n'ayant pas été établis en français), seront adressées, par lettre recommandée avec demande d'acté de réception, à Monsieur le Recteur de l'Université de Mons, place du Parc 23, à 7000 Mons, ainsi que par courriel à l'adresse secretariat.ca@umons.ac.be, dans un délai de trente jours à dater de la publication de l'avis au Moniteur belge. Une copie électronique du dossier de candidature sera envoyée au Prof. Christine MICHAUX (Christine.Michaux@umons.ac.be), doyenne de la FTI-EII, et à Mme Mylena PICCINELLI (Mylena.Piccinelli@umons.ac.be), coordinatrice du département de langue italienne.

Les candidat•e•s dont le dossier aura été sélectionné seront convoqué•e•s pour un entretien.

Les dossiers ne se conformant pas en tous points aux dispositions de l'appel ci-dessus ne seront pas pris en considération.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès du Prof. Christine MICHAUX, doyenne de la FTI-EII.